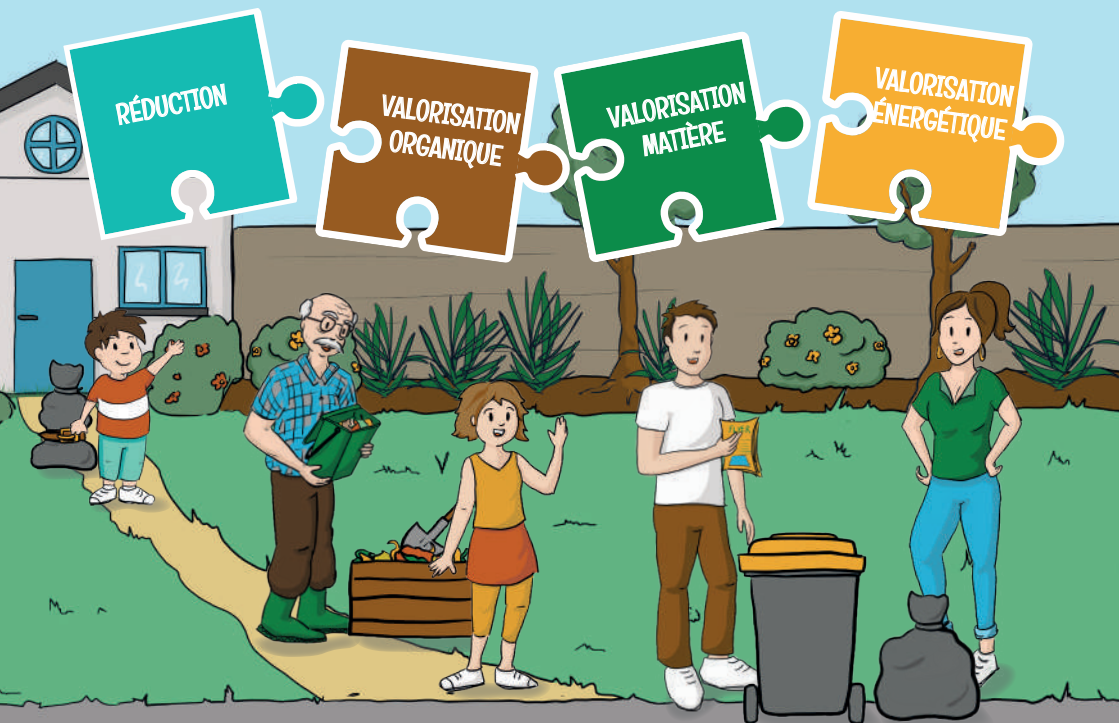




DÉFI VALORISATION MAXIMALE

Ensemble, produisons moins de **DÉCHETS**,
trions mieux et valorisons plus !



Le SIVERT de l'Anjou vous accueille à Anjou Tri Valor,
centre de tri des emballages et des papiers

BIENVENUE !

Sur inscription,
02 41 82 58 24
ou contact@sivert.fr

2 boulevard de la Bouvinerie
49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou

À partir du CE2

Visite gratuite sur réservation

- Semaine impaire :
lundi, mardi et mercredi
- Semaine paire :
jeudi et vendredi

Accessible
aux personnes
à mobilité réduite



en partenariat avec les structures de collecte

ÉDITO DU PRÉSIDENT

Ce livret « **Défi valorisation maximale** », associé à la visite du centre de tri Anjou Tri Valor, vous permettra de conserver un résumé des principales informations proposées lors de votre venue mais également de la prolonger. Dans la continuité de la visite, il se propose d'être un support pédagogique pour accompagner votre réflexion et votre engagement quotidien pour agir.



Suivez les pas de la famille KITRI à travers le « Défi valorisation maximale » ! Arthur, Laura et leurs enfants Lucie et Théo participent à une démarche de réduction et de valorisation maximale de leurs déchets, à travers des gestes simples et efficaces de leur vie quotidienne. Leur mission est de réussir à assembler les pièces du puzzle qui forment le schéma global de ce service public mise en place par le SIVERT.

Ce livret invite aussi à renforcer les liens entre le SIVERT et ses habitants, en encourageant une attitude responsable, en expliquant le sens donné à des petits gestes du quotidien. Chaque habitant du territoire est invité à agir dans son champ d'influence en lien avec les politiques publiques mises en œuvre sur notre territoire.

Le SIVERT et ses cinq structures adhérentes, ayant la compétence collecte, travaillent en partenariat. Ce regroupement de moyens et d'énergies permet de mettre en place un dispositif complet visant une valorisation maximale. La première action des collectivités est d'engager une démarche de sensibilisation des habitants à la réduction des déchets car **le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas.**

En France, la loi du 13 juillet 1992 a instauré un dispositif cohérent pour assurer la valorisation des déchets, après la collecte sélective. C'est ainsi qu'est né le schéma de complémentarité des filières du SIVERT en vigueur aujourd'hui. Pour valoriser au mieux chaque type de déchets, trois filières de valorisation ont été développées : organique, matière et énergétique. La première s'appuie sur les composteurs et la collecte des biodéchets, la deuxième, la valorisation matière sur le centre de tri des emballages-papiers Anjou Tri Valor et enfin la valorisation énergétique sur l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) Salamandre de Lasse.

Le centre de tri Anjou Tri Valor traite environ 30 000 tonnes par an de matériaux recyclables depuis 2022. Situé à Saint-Barthélemy-d'Anjou, il est le fruit d'un partenariat entre le SIVERT et Angers Loire Métropole, soit environ 610 000 habitants. L'UVE Salamandre valorise les ordures ménagères résiduelles en électricité et en chaleur, à Lasse. Ainsi, comme le dit Antoine Lavoisier, « **Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme** » ! Bien trier, les déchets deviennent une ressource. Aujourd'hui, leur valorisation prend toute son importance, pour économiser les ressources de notre planète mais aussi pour maîtriser les dépenses publiques.



Alors, vous aussi, contribuez dans votre quotidien à relever le « Défi de la valorisation maximale » des déchets du SIVERT !

Jean-Luc Davy, Président du SIVERT de l'Anjou

Les chiffres clés du SIVERT

5 000

km² de territoire,
soit 2/3 du
Maine-et-Loire

320 000
habitants

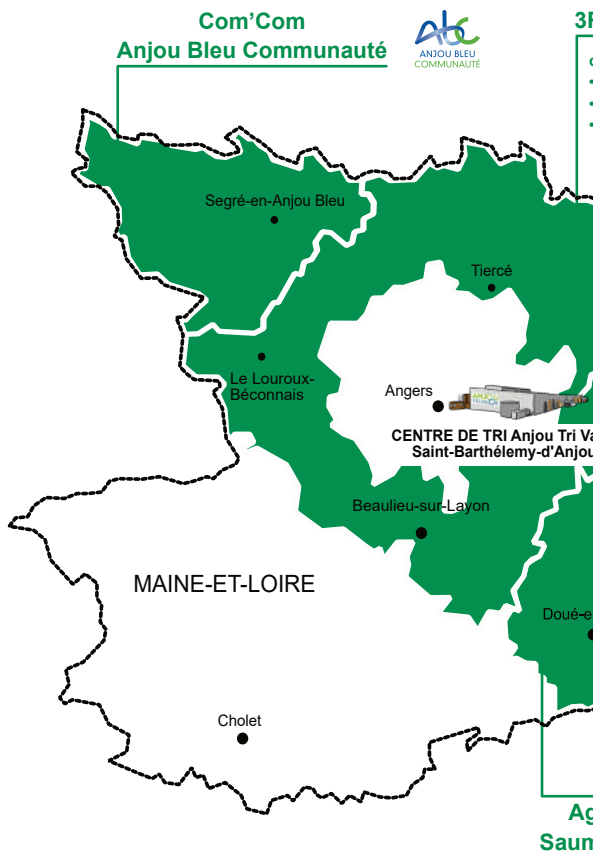
143 communes
nouvelles

15 000
t/an de déchets
recyclables
valorisés

62 000
t/an de déchets
valorisés
en électricité et
en chaleur à l'UVE

16 000
t/an de verre

5 structures de collecte
(Maine-et-Loire et
Indre-et-Loire), soit
7 intercommunalités.



La famille KITRI

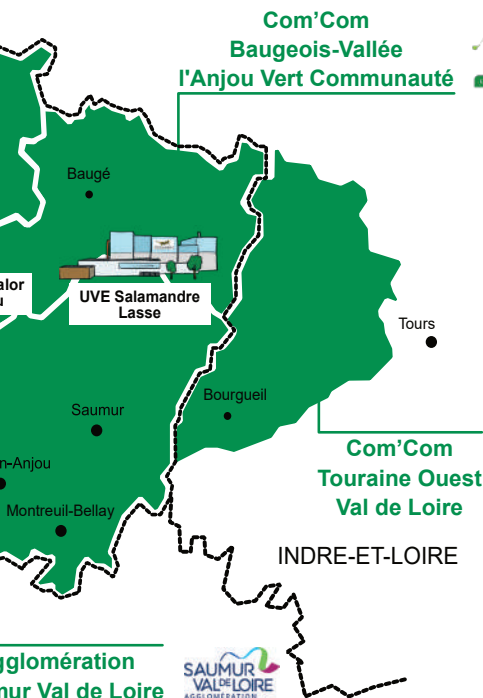
La famille KITRI habite à Saumur. Leurs emballages et papiers sont collectés puis acheminés à Anjou Tri Valor. Leurs OMR (ordures ménagères résiduelles) sont collectées puis transportées à l'UVE Salamandre pour être valorisées en énergie. Très tôt, Arthur et Laura ont appris les bons gestes de tri à Théo et Lucie, leurs enfants, pour une valorisation maximale des déchets de leur maison et en faire des citoyens responsables.

territoire

RD'Anjou

composé de :

- Com'Com Vallée du Haut Anjou
- Com'Com Loire Layon Aubance
- Com'Com Anjou Loir et Sarthe



agglomération
Saumur Val de Loire



Nos sites Internet

- anjoubleucommunaute.fr
- baugeoisvallee.fr
- cctoal.fr
- saumur-aggloproprete.fr
- 3rdanjou.fr
- sivert.fr

Nos unités de traitement

CENTRE DE TRI ANJOU TRIVALOR



Pour les emballages et les papiers

UVE SALAMANDRE



Pour les ordures ménagères
résiduelles (OMR)

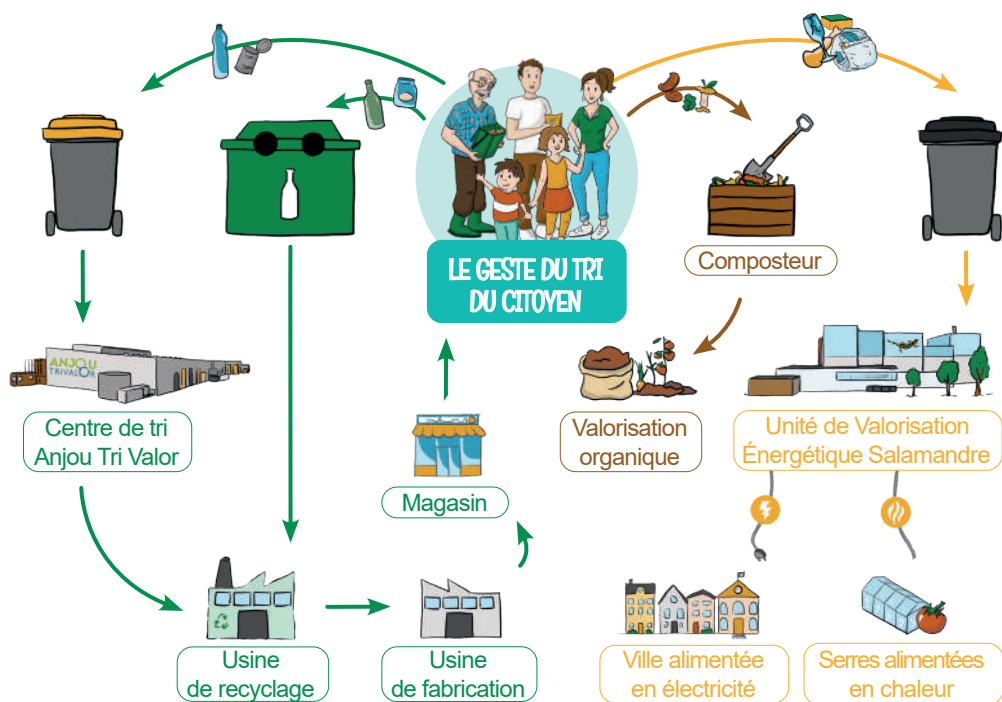


Le service public de valorisation des déchets

Le Syndicat Intercommunal de Valorisation et de Recyclage Thermique des Déchets (SIVERT) de l'Anjou assure le traitement des déchets ménagers produits par les habitants de son territoire. Il possède pour ce faire deux unités de traitement. Les déchets concernés sont d'une part les emballages et les papiers conditionnés au centre de tri Anjou Tri Valor et d'autre part les Ordures Ménagères Résiduelles (poubelles noires) valorisées énergétiquement à l'Unité de Valorisation Énergétique Salamandre.

Chacune des cinq structures adhérentes du SIVERT (cf carte page précédente) assure la collecte des déchets. Le tri varie selon le territoire : soit un seul flux « multimatériaux » pour une collecte commune des emballages et des papiers (bac jaune), soit en collecte séparée (bac jaune pour les emballages et bleu pour les papiers). De plus, ces collectivités assurent la gestion des déchèteries et définissent les modes de financement de collecte (taxe, redevance...).

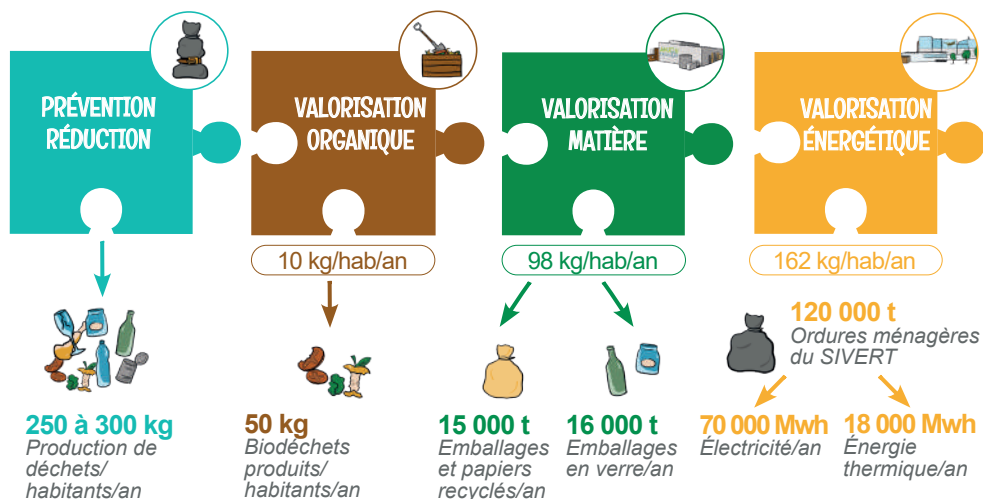
Le citoyen, 1^{er} acteur de la valorisation des déchets



La filière de valorisation maximale des déchets est une chaîne qui mobilise, à chaque étape, différents acteurs. De l'achat du produit jusqu'à sa réutilisation, chacun peut agir à son échelle pour une valorisation optimale ! Chaque citoyen en est le premier maillon. C'est la qualité de tri de chacun qui permet d'atteindre des hauts niveaux de valorisation, comme c'est le cas au SIVERT.

Vers une valorisation maximale des déchets

L'un des engagements fort du SIVERT, en collaboration avec ses structures adhérentes, est de réduire les déchets à la source puis de les valoriser au maximum dans une logique de filières complémentaires.



*les données indiquées sont pour l'année 2023

Un habitant du SIVERT produit en moyenne 250 à 300 kg de déchets ménagers par an (hors déchèterie). Mais tous ne sont pas à mettre dans le même sac. Certains peuvent servir à fabriquer du compost, d'autres être recyclés ou encore, pour les déchets restants, produire de l'énergie. À chaque déchet sa filière ! C'est grâce à l'implication de chacun des habitants du SIVERT qu'une valorisation optimale est possible !

DÉFI VALORISATION MAXIMALE, C'EST PARTI !





Un habitant du SIVERT produit en moyenne 260 kg/an d'OMR, de biodéchets, d'emballages, papiers et verres : c'est 25 % de moins en 15 ans !

Quelques chiffres :

Le SIVERT, un territoire engagé

La réglementation met la priorité sur la prévention, c'est à dire la réduction des déchets, avant la valorisation, car le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Pour mieux accompagner les habitants, les structures adhérentes du SIVERT mènent des actions de prévention sur leur territoire et s'engagent autour d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Au quotidien chacun est encouragé à diminuer sa production de déchet.

→ Pour préserver les ressources



Un déchet, avant d'être jeté, est un produit fabriqué qui a nécessité l'utilisation d'importantes matières premières, d'eau et d'énergie. C'est ce que l'on appelle le poids écologique.

→ Pour moins polluer



L'extraction des ressources, leur transport et leur transformation génèrent des émissions de gaz à effet de serre et des polluants (métaux lourds, PFAS).



75 kg
de ressources naturelles
sont nécessaires à la
fabrication d'un smartphone !



65 000 km
parcours par un jean du champ
de coton à la boutique, soit une
fois et demie le tour de la Terre !

40 kg de

publicités reçues par an par foyer !

Pour ne plus les recevoir, j'ai collé un Stop Pub sur notre boîte aux lettres. Je continue de recevoir les informations de ma collectivité, dont le guide de tri qui m'accompagne dans ma démarche de prévention des déchets.

9,3

milliards de litres d'eau en

bouteille sont consommés en France par an et seulement 1 bouteille sur 2 est recyclée !

J'utilise des gourdes et des carafes pour boire l'eau du robinet. Elle est 100 fois moins chère que l'eau minérale. Je réduis ainsi mes déchets plastiques de 10 kg par an.

25 kg

de nourriture

consommable jetés par an !

Chez les KITRI, nous cherchons des solutions pour réduire le gaspillage alimentaire (cuisiner les restes, organisation des produits dans le frigo, etc.).





50 kg de biodéchets
produits par habitant
(estimation ADEME).



→ Pour préserver la richesse de nos sols

Le compostage apporte aux végétaux les principaux minéraux indispensables à leur croissance et enrichit les sols.

Ma collectivité
met en place des solutions pour
me permettre de trier mes biodéchets, en
campagne comme en ville avec les composteurs
individuels ou partagés et la collecte séparée sur
une partie du territoire. Je peux également faire un tas
de biodéchets sans bac, ou donner à des animaux
(poules et lapins). Cette pratique doit entrer dans
nos gestes quotidiens comme le tri des
emballages et des papiers.

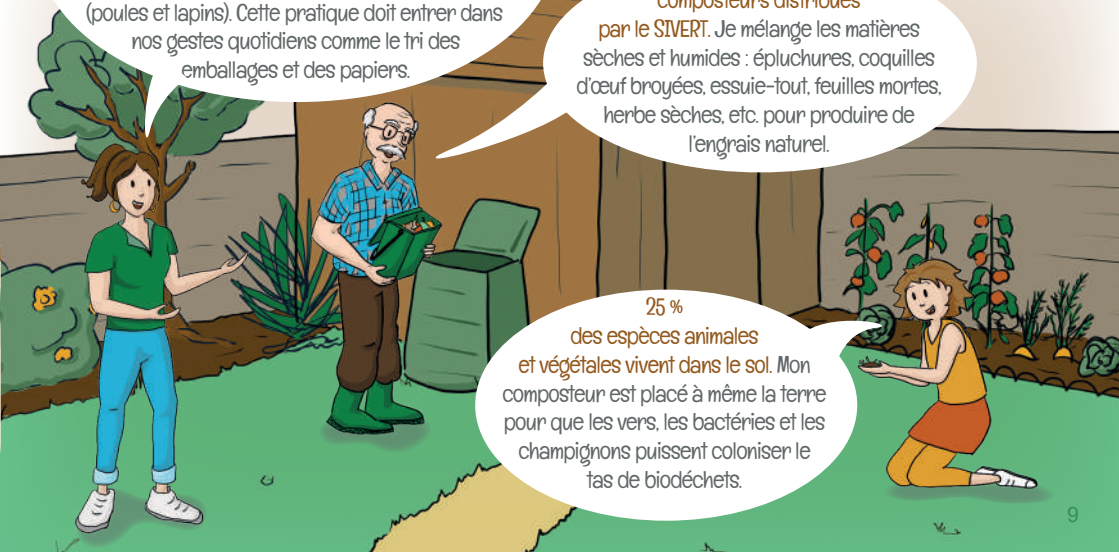


→ Pour lutter contre le changement climatique

Dans les ordures ménagères, les biodéchets
ont une efficacité énergétique faible,
notamment parce qu'ils sont composés de
60 % à 90 % d'eau. Il est préférable de mettre
les déchets organiques en compostage ou en
collecte spécifique car à l'UVE, ils produisent
peu d'énergie.

23 000
composteurs distribués
par le SIVERT. Je mélange les matières
sèches et humides : épluchures, coquilles
d'œuf broyées, essuie-tout, feuilles mortes,
herbe sèches, etc. pour produire de
l'engrais naturel.

25 %
des espèces animales
et végétales vivent dans le sol. Mon
composteur est placé à même la terre
pour que les vers, les bactéries et les
champignons puissent coloniser le
tas de biodéchets.





Félicitations !
Un habitant du
SIVERT trie 98 kg/an
d'emballages et
de papiers valorisables !

À l'échelle nationale,
un habitant français
moyen trie 72 kg/an
de déchets valorisables.



Le SIVERT optimise le tri

Chaque année en France, 5 millions de tonnes d'emballages recyclables sont jetés. Sur le territoire du SIVERT, ils représentent 40 % des déchets ménagers. Recycler plus et mieux, telle est l'ambition du SIVERT avec le centre de tri Anjou Tri Valor. Depuis 2022, 15 000 t/an d'emballages et de papiers sont triés par les habitants du SIVERT, ainsi que 16 000 t/an de verre afin d'être conditionnés pour être transformés en nouveaux produits dans des centres spécialisés.

→ Le centre de tri, un outil performant

Différentes opérations mécanisées, puis un tri manuel par les agents de tri, garantissent une séparation efficace des matières. Les emballages sont compressés par matières en « balles », pour être acheminés vers des filières de valorisation dans des usines spécialisées (papier, plastique, aluminium, etc.).

→ Les usines de recyclage, étapes clés

Chez les recycleurs, les matières subissent plusieurs étapes de transformation mécanique pour devenir une matière première dite « secondaire », d'une qualité équivalente à une matière vierge. Elle servira à créer de nouveaux emballages, du verre ou objets recyclés.

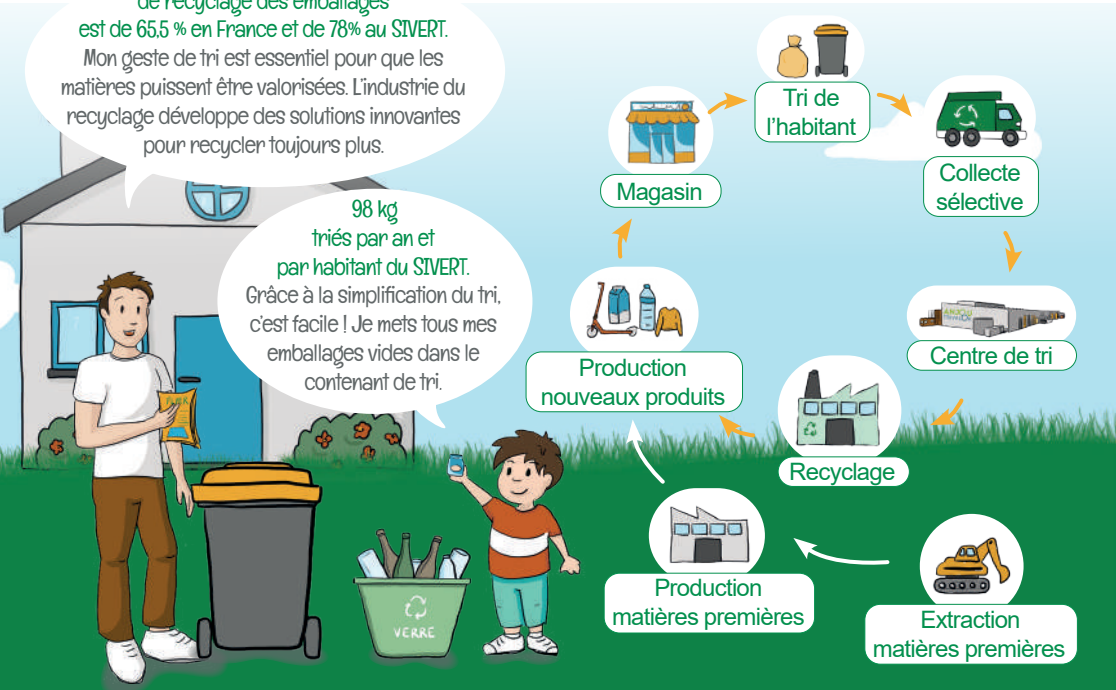
Le taux

de recyclage des emballages
est de 65,5 % en France et de 78% au SIVERT.

Mon geste de tri est essentiel pour que les
matières puissent être valorisées. L'industrie du
recyclage développe des solutions innovantes
pour recycler toujours plus.

98 kg
triés par an et
par habitant du SIVERT.

Grâce à la simplification du tri,
c'est facile ! Je mets tous mes
emballages vides dans le
contenant de tri.



Ensemble, faisons les bons gestes pour un tri optimal

Nos emballages



Je n'utilise que les sacs de tri fournis par ma collectivité sinon je jette en vrac, sans sac, dans mon bac de tri correspondant ou dans les conteneurs collectifs.

NE PAS IMBRIQUER

S'ils sont imbriqués, la séparation n'est pas possible. Ils vont donc avec les refus de tri et ils seront envoyés à l'usine de Lasse comme le reste des ordures ménagères.



ÉVITER DE COMPACTER

Mieux vaut le faire modérément et dans le sens de la longueur pour que le tri puisse s'effectuer correctement.



NE PAS LAVÉ / RINCER

Je ne rince pas mes emballages pour ne pas gaspiller d'eau inutilement. Il suffit juste de bien les vider.



LAISSER BOUCHONS ET ÉTIQUETTES

Grâce à l'amélioration des techniques, cela ne pose pas de problème lors du processus de recyclage.



Il y a des pointillés sur l'étiquette de certains emballages avec la consigne de les séparer car leurs matières sont différentes et ne peuvent pas être recyclées ensemble.



Nos papiers



Une collecte séparée* des papiers en bac (bleu), en point d'apport volontaire ou en un seul flux multimatériaux contenant les papiers et les emballages (jaune).

LAISSER LES AGRAFES, SPIRALES ...

Elles seront retirées lors du recyclage, afin d'être réorientées vers d'autres filières.



NE PAS LES DÉCHIRER OU LES FROISSER

Cela les rend plus volatiles, et complique leur transport, leur tri et la qualité finale.



Le verre est collecté en point d'apport volontaire sur l'ensemble du territoire.

RETIRER COUVERCLES ET BOUCHONS

Les couvercles en métal sont à mettre avec les emballages. Les bouchons sont à jeter dans la poubelle noire ou à déposer à une association ou dans les déchèteries participantes.



SEULEMENT LES EMBALLAGES

Dans les bacs de verre, seuls les emballages sont à déposer. Ils disposent d'une filière spécifique qui ne convient pas à tous les types de verre.



 Lorsque la collecte est séparée, les papiers sont envoyés directement vers l'usine de recyclage.

 Le verre est acheminé dans un centre de traitement spécifique pour redevenir du verre.

*Collecte séparée sur tout le territoire du SIVERT sauf Baugeois-Vallée l'Anjou Vert Communauté, la CC Anjou Loir et Sarthe et la région du Lion d'Angers (3RD Anjou) en multimatériaux.

Les enjeux de la Valorisation matière

1 ÉCONOMIQUES

Créer des emplois

En France, le secteur du recyclage compte 30 000 salariés. La collecte sélective génère des emplois, aussi bien dans le domaine industriel (centre de tri Anjou Tri Valor) que pour des emplois de proximité (agents de collecte, ambassadeurs de tri, etc.).



Permettre l'essor des industries liées au recyclage

De plus en plus de produits intégrant des matériaux recyclés sont produits. Le développement de ce marché assure aux déchets d'emballages des débouchés de plus en plus nombreux (bouteilles en verre recyclé, pulls en fibres plastiques, etc.).

Limitier le coût de gestion des déchets

Les coûts sont de plus en plus élevés pour les collectivités et donc les citoyens (collecte, transport et traitement). Le recyclage permet d'obtenir des recettes pour les structures de collecte tant au niveau de la revente de matériaux, que des soutiens versés par les éco-organismes en fonction des tonnages livrés aux sociétés de recyclage, et donc de réduire les coûts.

Limitier les dépenses énergétiques

L'extraction des matières premières requiert davantage d'énergie que le processus de recyclage. La fabrication de papier recyclé consomme 3 fois moins d'eau et 2 fois moins d'énergie que celle du papier neuf par exemple.

Limitier les émissions de gaz à effet de serre

Le recyclage limite l'extraction des ressources naturelles, les transports et la consommation d'énergie. Ainsi, 1 tonne d'aluminium recyclée, c'est 6,9 tonnes de CO₂ économisées.



2 ENVIRONNEMENTAUX

Économiser les ressources naturelles

Les emballages sont fabriqués à partir de ressources naturelles extraites de la Terre. La récupération de ces matières, issues de nos déchets, permet donc d'éviter le gaspillage de ces ressources. Ainsi, en recyclant 1 tonne de plastique, on économise 800 kg de pétrole brut.

3 GÉOPOLITIQUES

Consolider la souveraineté nationale

Les matières premières de recyclage produites sur le territoire français contribuent à asseoir notre indépendance économique, en limitant leur importation. Le recyclage génère également une réduction des frais de traitement, de logistique et de fabrication pour les industriels qui dépendent de l'importation pour se fournir en matériaux. La majorité des emballages et des papiers triés à Anjou Tri Valor sont ensuite envoyés dans des usines de recyclage et de valorisation situées en France. L'objectif est d'accroître la part de produits recyclés sur notre territoire, notamment en réindustrialisant certaines filières.



86,75 %

des matières recyclables issues du centre de tri du SIVERT sont expédiées en France pour être valorisées et 100% en Europe!

⚠ Stop aux erreurs de tri ⚠



EN CAS DE DOUTE, JE ME RENSEIGNE
AUPRÈS DE MA COLLECTIVITÉ OU JE
DÉPOSE EN DÉCHÈTERIE.

RISQUE DE SÉCURITÉ DES AGENTS

Les objets coupants et tranchants (couteaux, lames, seringues, etc.) sont dangereux pour les agents de tri. Ils se retrouvent en contact direct avec eux sur le tapis de tri manuel, avec des risques de coupure, blessure et même de contamination dans le cas des seringues.



Je dépose
mes objets tranchants et coupants
en déchèterie ou dans la poubelle noire.
En revanche, mes seringues vont en pharmacie
et mes contenants en verre dans les points
d'apport volontaire dédiés.



Les
textiles que je n'utilise plus,
je les dépose dans des bennes textiles
ou en déchèteries, même usés et déchirés.
S'ils sont en bon état, je pense au don ou aux
associations locales ! Les coussins, les
oreillers, les couettes, etc. doivent être
déposés à la déchèterie.

RISQUE DE BOURRAGE

Des textiles (vêtements, linge de maison, chaussures, maroquinerie, etc.) sont régulièrement retrouvés sur la chaîne de tri. Ils peuvent se coincer dans les machines et occasionner des pannes.



RISQUE D'INCENDIE

Au moindre choc, les piles, les batteries au lithium (portable) et les cartouches contenant du gaz non-vidées (aérosol, recharge d'eau pétillante, etc.) peuvent émettre des étincelles, voire exploser, et provoquer un incendie. Même si l'incendie est stoppé rapidement, des machines peuvent être endommagées et empêcher le redémarrage rapide de la chaîne de tri.

Mes piles
et mes batteries usagées,
je les mets dans une borne dédiée en
magasin ou en déchèterie. Je dépose
également en déchèterie les objets
inflammables.



Les
gravats et les
objets métalliques vont
à la déchèterie.



RISQUE DE CASSES MACHINES

Les gravats et objets métalliques (ustensiles de cuisine, outils de bricolage et morceaux de fer) abîment les tapis de tri, dégradent ou cassent les machines du centre de tri. Ils engendrent des arrêts de la chaîne de tri et nécessitent parfois des réparations lourdes.





Un habitant du
SIVERT produit
en moyenne
162 kg/an
d'Ordures Ménagères
Résiduelles
(OMR).

Le SIVERT, un territoire d'énergie

Dernier maillon de la filière globale des déchets ménagers du territoire, l'UVE Salamandre fonctionne sur le principe des centrales thermiques au fuel ou au gaz mais son carburant réside dans les ordures ménagères. Depuis 2006, elle valorise près de 120 000 t/an de déchets résiduels en électricité. Un réseau de chaleur permet depuis 2021 d'acheminer de la chaleur perdue en sortie de turbine, dite fatale, jusqu'aux Serres de la Salamandre qui produisent des tomates. Plus de 100 emplois ont ainsi été créés sur la ZAC Salamandre.

→ Une Unité de production d'énergie

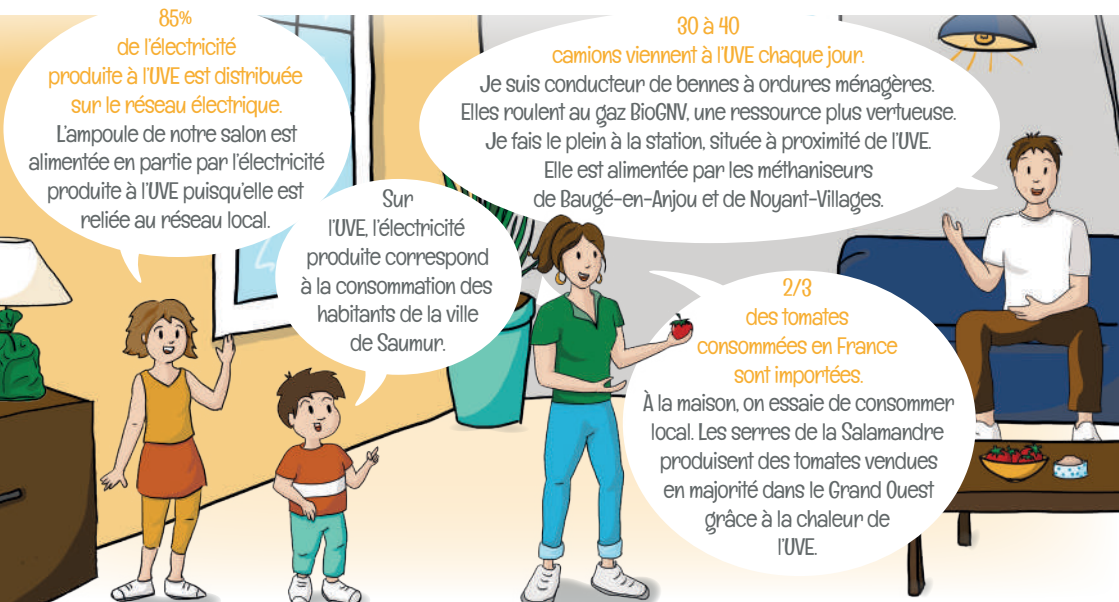


Grâce à la chaleur issue de la combustion des déchets, l'eau de la chaudière est transformée en vapeur. Celle-ci est projetée sur une turbine qui entraîne un alternateur pour produire de l'électricité. Un hydrocondenseur, placé en aval de la turbine, récupère de la chaleur basse température issue de la turbine (60°). L'eau chaude produite par le biais d'un échangeur thermique est acheminée jusqu'à la zone d'activité ECOCIR, en particulier pour les serres de tomates via un réseau enterré.



→ L'impact sur l'environnement

Les fumées subissent un processus d'épuration afin de traiter les polluants. Elles peuvent alors être rejetées dans l'atmosphère sans impact sur l'environnement. Un plan de suivi de l'environnement analyse et quantifie les rejets de l'UVE dans l'atmosphère dans un rayon de 10 km au regard des normes européennes. Depuis le démarrage, les résultats correspondent à un bruit de fond en milieu rural. Il n'y a donc pas eu d'impact de l'UVE Salamandre sur l'environnement.





**24h/24
7j/7**

L'UVE fonctionne en continu pour valoriser les déchets ménagers en énergie par un système d'auto-combustion.



70 000 Mwh

C'est la production d'électricité de l'Unité sur une année. Elle équivaut à la consommation électrique annuelle des résidents d'une ville de 30 000 habitants, comme Saumur.

30 000 Mwh

C'est l'énergie thermique produite annuellement pour chauffer les 7 hectares des serres de la Salamandre qui produisent des tomates.



120 000 tonnes

C'est la capacité maximale de déchets traités sur l'UVE avec un pouvoir calorifique interne (PCI) moyen de 2 200 kCal/kg.



100 emplois

C'est le nombre de personnes travaillant au quotidien au fonctionnement de la ZAC Salamandre (UVE, serres et méthaniseurs).

EXTENSION DE L'UVE

Une réponse aux besoins des territoires

L'extension de l'UVE Salamandre répond aux sollicitations des collectivités d'Angers Loire Métropole, de la Communauté de communes du Pays sabolien et de Tours Métropole Val de Loire pour développer une solution de traitement vertueuse énergétiquement et maîtriser sur le plan financier. En augmentant sa capacité à 200 000 tonnes par an, l'UVE doublera sa production d'énergie à horizon 2030 (l'équivalent en électricité de la consommation annuelle de la ville de Cholet). Elle contribue ainsi à une gestion durable et efficace des ressources naturelles et s'ancre comme un acteur de la transition énergétique des territoires.



Les enjeux de la Valorisation énergétique



1 ÉCONOMIQUES

L'objectif de valorisation maximale (matière + énergétique) permet de maîtriser les coûts de traitement. Mieux les habitants du SIVERT trient, plus ils diminuent la quantité de déchets produits et plus la facture globale de traitement diminuera, en plus d'agir pour l'environnement. Enfin, la valorisation énergétique permet de proposer un coût de traitement très compétitif. Grâce aux hautes performances environnementales et énergétiques, le SIVERT bénéficie en plus de la TGAP* la plus faible.



*Taxe Générale sur les Activités Polluantes

2 ENVIRONNEMENTAUX

L'UVE participe à l'économie des combustibles fossiles (charbon, gaz et pétrole) puisqu'elle transforme les déchets en « combustibles » pour produire de l'énergie renouvelable. Une tonne de déchets équivaut sur le plan énergétique à 220 litres de fuel. Chaque année, ce sont plus de 23 millions de litres de fuel économisés soit 140 000 barils de pétrole.



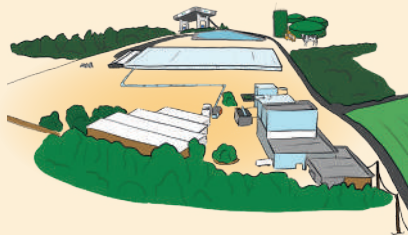
3 LOCAUX

L'UVE contribue à la gestion durable des déchets et à la transition énergétique sur son territoire. Cette méthode renforce l'indépendance énergétique de notre territoire et favorise une transition vers des sources d'énergies renouvelables. D'un point de vue géopolitique, elle permet aux territoires de réduire leur dépendance vis-à-vis des importations de combustibles fossiles, améliorant ainsi leur indépendance énergétique. Elle contribue au développement local grâce au déploiement de la ZAC ECOCIR.



ECOCIR : ECOnomie CIRculaire

Soucieux de valoriser au maximum les ressources produites par l'UVE Salamandre, le SIVERT a cherché à valoriser l'énergie thermique non utilisée lors de la production d'électricité : la chaleur fatale. Elle a permis le déploiement d'une zone d'activité centrée sur la transition énergétique et la souveraineté alimentaire : ECOCIR.



→ Serres de la Salamandre

production de tomates grâce à un réseau de chaleur (environ 4 000 tonnes par an)



→ Mobil'ethic

moyens de transport durables en adéquation avec les besoins des salariés



→ Station BioGNV

station 24h/24 et 7j/7 pour les professionnels et les particuliers

→ Méthaniseurs

production de biogaz par des agriculteurs de Baugé-en-Anjou et Noyant-Villages



MÉMO-TRI

Encore un doute ?
Retrouve les solutions à tes questions au verso



NOS EMBALLAGES

PLASTIQUES, CARTONS OU MÉTAL

Emballages en métal



Tous les emballages se trient !



Tous les emballages en plastique : bouteilles, sachets, films, sacs, barquettes et pots



Emballages et briques cartonnés



Une collecte séparée*
entre les emballages (jaune)
et les papiers en apport volontaire (bleu)
OU
Un seul flux multimatériaux
contenant les papiers
et les emballages (jaune)



NOS BIODÉCHETS

Végétaux, branches, tonte de gazon



Tous les déchets organiques retournent à la terre !



Restes de repas biodégradables

Épluchures fruits et légumes

NOS PAPIERS

Papiers, enveloppes, livres, prospectus, magazines et journaux



Tous les papiers « graphiques » se trient !



* collecte séparée sur tout le territoire du SIVERT sauf Baugeois-Vallée, la CC Anjou Loir et Sarthe et la Région du Lion d'Angers (3RD'Anjou) en multimatériaux

LE VERRE

Bouteilles, bocaux et flacons en verre



Vaisselle cassée 



Le verre se recycle à l'infini

NOS CARTONS



Cartons pliés et aplatis



Ça va faire un carton !

En déchèterie

NOS ORDURES MÉNAGÈRES

Déchets divers



Vaisselle cassée

Restes de repas non biodégradables



Produits d'hygiène

En sac dans mon bac !



NOS TEXTILES

Vêtements, chaussures (par paire), linges de maison



Pour leur offrir une seconde vie, ils se récupèrent propres et secs



MÉMO-TRI

Je repère sur mes emballages :



Ce logo, **info-tri**, indique que le produit (dont l'emballage) fait l'objet d'une consigne de tri en vue du recyclage.

Ce logo signifie que le producteur du produit adhère au dispositif de valorisation des emballages et respecte les obligations définies par les articles R543-53 et suivants du Code de l'environnement, **il n'indique pas si le contenant du produit est recyclable.**



Les bons gestes pour mes déchets :

- ✓ NE PAS RINCER / LAVER
- ✓ ÉVITER DE COMPACTER
- ✓ NE PAS EMBOÎTER LES UNS DANS LES AUTRES
- ✓ LAISSER LES BOUCHONS ET LES ÉTIQUETTES
- ✓ ÉVITER DE CHIFFONNER OU DÉCOUPER LES PAPIERS

Avec ces gestes, j'économise des ressources naturelles et j'offre une valorisation maximale à mes déchets.

POUR CONNAÎTRE LE JOUR DE COLLECTE DE VOTRE BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES OU D'EMBALLAGES ET PAPIERS :

Rendez-vous sur le site de vos collectivités.

Pour être sûre de ne pas me tromper, la question à me poser est :

MON DÉCHET EST-IL UN EMBALLAGE OU UN PAPIER ?



Si oui : ✓

➔ il va dans le contenant de tri (si vous êtes en collecte séparée, le papier se dépose dans le bac ou les points d'apport volontaire).



Attention, s'il est en verre, il va dans un point d'apport volontaire vert.



Si non : ✗

➔ si c'est un autre déchet, il va soit dans la poubelle noire dédiée aux ordures ménagères résiduelles, soit en déchèterie.

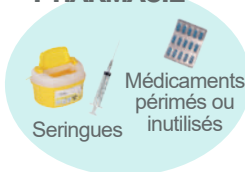


➔ si c'est un biodéchet/déchet organique, il se composte ou se collecte séparément si mon territoire bénéficie du service de collecte dédié.



Consignes complémentaires déchets particuliers :

PHARMACIE



BORNES DE COLLECTE MAGASIN DÉDIÉ OU DÉCHÈTERIE



DÉCHÈTERIE



Un doute ?
Je me renseigne !

Liste non exhaustive, se renseigner en déchèterie



CITEO
on-ne-lache-rien.citeo.com



MISSIONS ACCOMPLIES !

Des gestes simples et efficaces, on fait le point ?



QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION VISITE ANJOU TRI VALOR

Votre avis nous intéresse.

Prêt à relever

le « **DÉFI VALORISATION MAXIMALE** » ?



POUR UNE VALORISATION

MAXIMALE !



**Vous voulez en savoir plus
sur la production d'énergie à partir
des ordures ménagères résiduelles ?**

Venez découvrir le circuit de visite
de l'UVE Salamandre !

Du lundi au vendredi

Sur réservation : 02 41 82 58 24 ou contact@sivert.fr

**Vous avez aimé la visite d'Anjou Tri Valor,
vous adorerez Salamandre !**

Sivert

996 route de la
Salamandre
Lasse 49490
Noyant-Villages
sivert.fr



**LE TRI
+ FACILE**

